

Niger : du coup d'État à l'engagement international

Retour sur trois années de transition politique sur fond d'insécurité régionale grandissante

Par **Damien Deltenre**

16 juillet 2013

Résumé

Le 23 mai 2013, deux attaques terroristes coordonnées ont touché la mine d'uranium d'Areva à Arlit et une caserne militaire à Agadez, au Niger. Il s'agit d'une première pour ce pays discret de la zone sahélo-saharienne, encore fragile après une rébellion touarègue en 2007-2009 et un coup d'État militaire en 2010. Le retour sur les événements qui ont marqué le Niger ces trois dernières années permet d'appréhender la situation humanitaire et sécuritaire de ce pays. Malgré un engagement résolu en faveur du développement et de la sécurité, cet État demeure vulnérable sur les plans internes et externes et requiert le soutien et la coopération de ses partenaires régionaux et internationaux.

Mots-clés: Niger, Sahel, Sahara, Sécurité, Développement, Afrique de l'Ouest

Abstract

Niger: from the coup d'état to the international commitment.

Another look at three years of political transition amid growing regional insecurity

On May 23rd 2013, two coordinated terrorist attacks hit Areva's uranium mine in Arlit and a military base in Agadez, Niger. It was a premiere for this discrete Sahel-Saharan state, still recovering from a Tuareg rebellion in 2007-2009 and a military coup in 2010. Looking back at the events that marked Niger in the last three years is useful to understand this country's humanitarian and security situation. Despite a resolute commitment toward security and development, Niger remains vulnerable both internally and externally and requires the cooperation of its regional and international partners.

Keywords: Niger, Sahel, Sahara, Security, Development, West Africa

Citation : DELTENRE Damien, Niger : du coup d'État à l'engagement international, Note d'Analyse du GRIP, 16 juillet 2013, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/node/937>



Introduction

Le 23 mai 2013, le Niger a été frappé par deux attaques terroristes simultanées qui ont touché une caserne militaire à Agadez et une mine d'uranium exploitée par la société française Areva située à Arlit. Il s'agissait d'une première pour cet État qui occupe rarement la une des bulletins d'information. Bien qu'il ait été le théâtre d'enlèvement d'Occidentaux, en particulier des Français, le pays n'a jamais été délibérément la cible d'attentats perpétrés par des groupes terroristes internationaux. Ces événements ont été suivis, les 1^{er} et 11 juin, par des attaques contre la prison et un camp de la gendarmerie en plein cœur de Niamey, la capitale¹. Bien que ces trois épisodes semblent indépendants, ils invitent à une analyse plus détaillée de ce pays sahélo-saharien, trop souvent réduit aux enlèvements qui y ont eu lieu et à l'uranium qui en est extrait.

Le Niger se situe dans une région particulièrement tourmentée de l'Afrique. Presque tous ses voisins connaissent la violence armée, et parfois de longue date, comme au Mali, en Libye ou au Tchad. Lui-même a connu sa dernière rébellion touarègue en 2007-2009² et un coup d'État militaire en 2010. Ce dernier épisode constitue le point de départ de la présente analyse. Celle-ci se propose de retracer la trajectoire politique du Niger entre le coup d'État du 18 février 2010 et les attentats du 23 mai 2013. Puisque les auteurs présumés de ces attaques ont motivé leurs actes par l'intervention nigérienne au Mali, il semble intéressant de se demander comment ce pays est passé, en trois ans, du statut d'État quasi failli, victime d'un énième coup d'État militaire, à celui d'acteur de la sécurité régionale capable de mener la vie dure à de solides groupes terroristes internationaux. Par extension, se pose aussi la question du statut de l'État nigérien sur la scène internationale. S'agit-il d'un acteur, d'un spectateur, ou bien est-il une victime impuissante de l'insécurité régionale ? Quel type de puissance est le Niger ? Et enfin, quels sont ses objectifs et ses moyens en matière de politique intérieure et étrangère en termes de sécurité ?

Pour répondre à ces interrogations, cette Note d'Analyse commence par revenir sur le coup d'État du 18 février 2010 et sur la période de transition d'un peu plus d'un an qui l'a suivi. Ensuite, ce sont les deux premières années de présidence de Mahamadou Issoufou qui sont évoquées au travers de ses principaux plans en matière de développement et de sécurité, mis en chantier sur fond de crise malienne. Enfin, la dernière section évalue et relativise les progrès accomplis depuis le changement de régime. Elle montre que le Niger est résolument décidé à attaquer de front les problèmes humanitaires et sécuritaires, non seulement sur son territoire mais dans l'ensemble de la zone sahélo-saharienne, même s'il demeure un État fragile et dépendant de ses partenaires internationaux.

1. « Des 'terroristes' ont profité de l'attaque de la prison de Niamey pour s'évader », *RFI*, 3 juin 2013, www.rfi.fr/afrique/20130603-niger-terroristes-ont-profite-attaque-prison-niamey-s-evader-boko-haram-chedani ; « Un camp de la gendarmerie attaqué à Niamey », *RFI*, 12 juin 2013, www.rfi.fr/afrique/20130612-niger-camp-gendarmerie-attaque-niamey.

Sauf précision contraire, tous les liens cités dans ce document étaient fonctionnels au 15 juillet 2013.

2. Sadatchy P., *Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) – Fiche documentaire*, Note d'Analyse du GRIP, 3 novembre 2011, grip.org/fr/node/123

Coup d'État et transition politique

Le 18 février 2010, en début d'après-midi, deux colonnes de blindés chargés de bérets verts partis de leur caserne située au sud de Niamey encerclent le palais présidentiel, au cœur de la capitale nigérienne. Dotés d'armes de gros calibre, les putschistes bénéficient de l'aide d'une partie de la garde présidentielle pour neutraliser les défenseurs du palais où se trouvent Mamadou Tandja et ses ministres réunis en conseil. Les combats sont brefs. Moins de dix morts sont à déplorer. Les forces de sécurité présentes dans la capitale sont restées stationnées dans leurs casernes, se contentant de renforcer leurs périmètres, comme pour indiquer leur soutien au renversement du président. Ce dernier est promptement emmené avec son aide de camp à l'extérieur de la ville. Ses ministres sont arrêtés, mais traités avec respect, conservant même leurs téléphones. Vers 18 heures, la situation redevient calme. La nouvelle junte militaire – la troisième qu'aura connue le Niger en à peine quinze ans – ferme les frontières, instaure un couvre-feu de douze heures, suspend la Constitution de la VI^{ème} République et en dissout les institutions³.

Derrière ces événements se trouvent quatre militaires. A la tête des mutins, le chef d'escadron Salou Djibo est officier d'artillerie, commandant de la compagnie d'appui, des blindés basés à Niamey. À ses côtés, deux colonels qui avaient déjà participé au coup d'État de 1999, Adamou Harouna et Djibrilla Hima Hamidou. Tous les trois ont l'expérience du front puisqu'ils avaient combattu les rebelles touaregs durant la rébellion de 2007-2009. Le porte-parole de leur mouvement, le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD), est le colonel Abdul Karimou Goukoye, lui-même ancien porte-parole de l'armée nigérienne⁴.

Les griefs portés par le CSRD à l'encontre de Tandja sont de trois ordres. Les putschistes décrivent en premier lieu leur action militaire comme une réaction au « *coup d'État civil* »⁵ perpétré par le président déchu durant l'année 2009. Alors que son second mandat (le dernier, selon la Constitution) devait prendre fin en décembre 2009, Tandja réclama trois années supplémentaires afin de terminer les projets qu'il avait lancés, notamment la construction d'un second pont à Niamey, du barrage de Kandadji et le développement de l'industrie minière⁶.

La Constitution de la V^{ème} République l'empêchant de briguer un nouveau mandat, Tandja s'engagea vers la voie d'une révision de celle-ci. Le 25 mai 2009, un premier avis de la Cour constitutionnelle s'opposa au projet de révision. La Cour ayant été saisie par des députés de l'opposition, l'Assemblée nationale fut dissoute par le président dès le lendemain et des élections législatives furent convoquées pour octobre. Après de nouveaux avis négatifs de la Cour constitutionnelle, celle-ci fut à son tour dissoute et, le 26 juin, Tandja s'octroya finalement les pleins pouvoirs au cours d'une allocution télévisée.

3. « Mamadou Tandja renversé, trois colonels prennent le pouvoir », *Jeune Afrique*, 19 février 2010, www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20100219073052

4. « Un conseil militaire prend le pouvoir au Niger », *RFI*, 19 février 2010, www.rfi.fr/contenu/20100219-conseil-militaire-prend-le-pouvoir-niger ; « Salou Djibo, un homme fort quasi inconnu », *RFI*, 20 février 2010, www.rfi.fr/contenu/20100220-salou-djibo-homme-fort-quasi-inconnu

5. Grégoire E., « Coup d'État au Niger : le président Tandja Mamadou chassé par l'armée », *Hors-champ*, 22 février 2010, www.herodote.org/spip.php?article417

6. Baudais V. & Chauzal G., « Briefing. The 2010 Coup d'État in Niger: A Praetorian Regulation of Politics? », *African Affairs*, 110 (439), 298.

Afin d'organiser le scrutin sous sa nouvelle Constitution, Tandja décida la tenue d'un référendum en août. Le nouveau texte fut approuvé à plus de 90% des voix, avec une participation de 68,26% de la population, soit un taux suffisamment élevé pour paraître suspect⁷. La Constitution de la VI^{ème} République permettait à Tandja de prolonger son mandat actuel de trois ans, puis de se présenter à nouveau et sans limite aux élections pour la fonction suprême. Par ailleurs, ce nouveau texte limitait grandement le poids de la Cour constitutionnelle et rendait impossible toute révision des articles relatifs au nombre de mandats présidentiels⁸.

La gestion des ressources minières par Mamadou Tandja constitue le deuxième motif de mécontentement pour les putschistes. Au cours de ses mandats et profitant d'une conjoncture favorable dans le domaine de l'énergie, le chef d'État avait orienté sa politique minière vers l'intensification de la mise en valeur du sous-sol nigérien, plus particulièrement des gisements d'uranium et de pétrole. Entre 2000 et 2009, le nombre de concessions minières est ainsi passé de 6 à 158, dont 76% concernent l'uranium⁹. Cette multiplication des offres a écorné le monopole dont bénéficiait le géant français Areva, puisqu'en 2007 la société chinoise *China Nuclear International Uranium Corp* a ouvert la troisième mine d'uranium du pays, à Tegguida¹⁰.

Au niveau pétrolier, c'est une autre entreprise chinoise, la *China National Petroleum Company*, qui a racheté en 2006 le permis d'exploitation du gisement d'Agadem jusque-là détenu par la société américaine *Exxon*. Cette cession de titre a été grandement influencée par Mamadou Tandja. Celui-ci assortissait en effet l'octroi du permis à la construction d'une raffinerie pour un investissement total de 2,7 milliards de dollars et seule la société chinoise s'est montrée prête à assumer de tels risques¹¹.

Depuis 2011, le Niger est donc entré dans le petit cercle des pays producteurs de pétrole. Toutefois, l'implication personnelle du président dans ces dossiers ne relevait pas uniquement d'un intérêt patriotique. Sur fond d'une personnalisation croissante du pouvoir au Niger, l'octroi des permis miniers a permis l'enrichissement de l'entourage de Tandja, notamment à travers des sociétés d'intermédiation¹². Son propre fils était par exemple attaché commercial du Niger à Pékin. Le 16 juin 2010, celui-ci, ainsi que le ministre des Mines Mohamed Abdoullahi, son secrétaire et le directeur du journal *La tribune du peuple*, furent inculpés pour « trafic d'influence, pots de vin et blanchiment de capitaux ». Ces personnalités auraient en effet bénéficié du paiement de cinq millions de dollars de la part de la société australienne *Niger Uranium Venture* en échange de permis d'exploration dans le nord du pays. Cette affaire illustre parfaitement le niveau atteint par la corruption dans le domaine des permis miniers, une situation déjà dénoncée par des organisations non gouvernementales depuis 2008 et que la junte au pouvoir a considéré comme un de ses combats prioritaires¹³.

7. Grégoire E., « Coup d'État au Niger [...] », *op. cit.*

8. Kane E.M., *Lecture et relecture du coup d'État du 18 février 2010 au Niger*, Ivry sur Seine, Institut de documentation et recherche sur la paix, 2010, p. 18, www.institutidrp.org/contributionsidrp/Niger-2011.pdf

9. *Rapport de Mission. Collecte et réconciliation paiements et revenus (miniers, pétroliers et gaziers). Année 2010*, Oslo, Initiative pour la transparence dans les industries extractives, 2011, p. 5.

10. Deltenre D., *Gestion des ressources minérales et conflits au Mali et au Niger*, Note d'Analyse du GRIP, 12 décembre 12, grip.org/fr/node/762

11. Grégoire E., « Coup d'État au Niger [...] », *op. cit.*

12. Un rapport publié par le CSRD durant la transition évalué à 129 millions d'euros le montant des détournements commis sous le régime du président Tandja. « L'ex-président nigérien Mamadou Tandja est sorti de prison », *Jeune Afrique*, 11 mai 2011, www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110511092052

13. « L'ancien ministre des Mines du Niger a été arrêté », *RFI*, 17 juin 2010, www.rfi.fr/afrique/20100617-ancien-ministre-mines-niger-ete-arrete

Enfin, la gestion de la rébellion au Nord-Niger par le président Tandja constitue le troisième motif de renversement invoqué par les mutins du CSRD. Les chefs de file du mouvement, ayant tous participé aux combats entre 2007 et 2009, considèrent avec amertume la politique de Tandja qu'ils accusent d'avoir acheté la paix en favorisant les anciens chefs rebelles¹⁴. L'ex-président aurait aussi monnayé le soutien des plus hauts gradés de l'armée nigérienne pour mener à bien son coup de force constitutionnel, coupant les liens entre l'État-major et le reste de l'armée, raison pour laquelle ce sont des officiers de rang intermédiaire qui ont mené le coup d'État¹⁵.

Pour faire face à ces problèmes hérités du gouvernement de Mamadou Tandja, le CSRD énonça peu après sa prise de pouvoir les priorités qu'il entendait poursuivre. En premier lieu, la Constitution de la VI^{ème} République – en place depuis à peine six mois – devrait laisser la place à un nouveau texte fondamental. Celui-ci corrigerait les errements de Tandja et empêcherait que de tels événements ne puissent se reproduire. En second lieu, le CSRD entendait lutter contre la corruption et l'impunité dans les plus hautes sphères du pouvoir, comme en témoignent les arrestations de figures importantes impliquées dans les trafics de permis miniers.

Enfin, le coup d'État s'est déroulé sur fond de crises humanitaires et environnementales. En effet, déjà confronté à la disette chronique, le Niger a enregistré un déficit pluviométrique en 2009, ce qui eut pour conséquence une famine sévère l'année suivante. Le pays fut aussi frappé par des inondations dans la vallée du Niger et dans le massif de l'Aïr¹⁶, ainsi que par une invasion de criquets dans la région de Diffa, à l'est du pays¹⁷. Ces fléaux combinés ont contribué à détruire les cultures et le bétail et à faire émigrer les Nigériens vers le Nigéria voisin. En conséquence, le régime provisoire dut faire face à l'urgence humanitaire. Il organisa des distributions de vivres et mit en place un plan de soutien d'une valeur de 135 millions d'euros pour venir en aide aux plus de 58% des Nigériens frappés par la faim¹⁸.

Très tôt, le nouveau régime donna des signes rassurants à la population nigérienne ainsi qu'aux observateurs internationaux. Le retour à la démocratie apparut de plus en plus clairement comme le véritable objectif des putschistes. Le 23 février 2010, Salou Djibo nomma comme Premier ministre le diplomate Mahamadou Danda, pour mettre sur pied un gouvernement de transition. Celui-ci présenta son équipe dès le 2 mars : un gouvernement de 25 ministres qui ne comptait que cinq militaires, dont un seul à un poste important, celui de la défense¹⁹. Entre-temps, la junte proclama le 28 février qu'aucun membre du CSRD ou du gouvernement de transition ne serait éligible pour les élections présidentielles à venir²⁰.

14. « Un conseil militaire prend le pouvoir au Niger », *RFI*, 19 février 2010, www.rfi.fr/contenu/20100219-conseil-militaire-prend-le-pouvoir-niger

15. « Un coup d'état prévisible », *RFI*, 20 février 2010, www.rfi.fr/contenu/20100220-coup-detat-previsible

16. « Des inondations sans précédent déciment le cheptel au Niger », *RFI*, 5 septembre 2010, www.rfi.fr/afrique/20100905-inondations-precedent-deciment-le-cheptel-niger

17. « Les criquets : nouvelle plaie du Niger », *RFI*, 5 septembre 2010, www.rfi.fr/afrique/20100905-criquets-nouvelle-plaie-niger

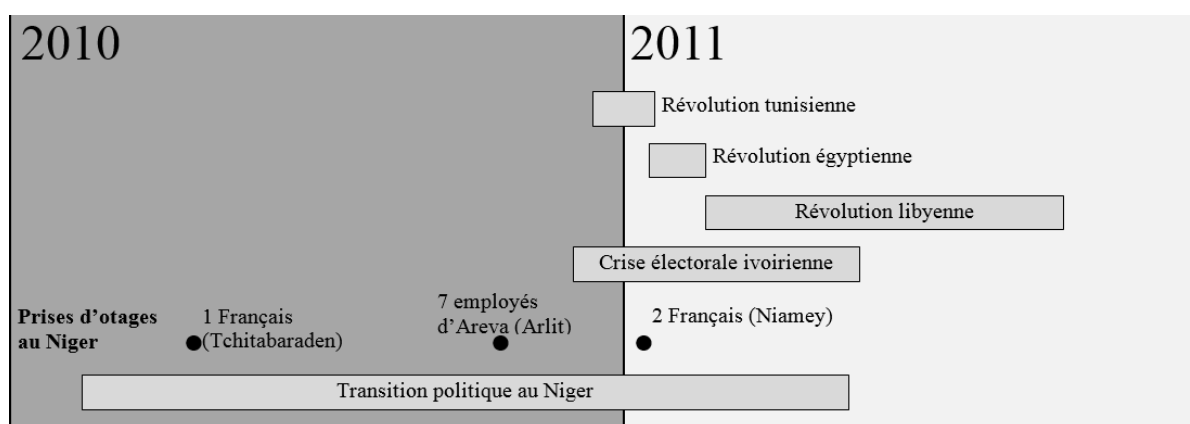
18. « La famine menace la majorité de la population du Niger », *RFI*, 11 mars 2010, www.rfi.fr/contenu/20100311-famine-menace-majorite-population-niger

19. « Le Niger a un nouveau gouvernement », *RFI*, 2 mars 2010, www.rfi.fr/contenu/20100302-le-niger-nouveau-gouvernement

20. « La junte s'engage à ne pas participer à la prochaine élection présidentielle », *RFI*, 1 mars 2010, www.rfi.fr/contenu/20100301-junte-sengage-pas-participer-prochaine-election-presidentielle

Dans ce contexte, la Constitution de la VII^{ème} République fut adoptée par référendum le 31 octobre 2010 à 90% des voix²¹, mais sur fond de tensions au sein de la junte entre les partisans de la transition politique et les tenants d'une réforme totale et autoritaire des institutions²². Promulgué officiellement le 25 novembre 2010²³, le nouveau texte ouvrit la voie à des élections locales le 11 janvier²⁴, suivies du premier tour de la présidentielle couplé aux législatives le 31 janvier²⁵. Enfin, le 12 mars 2011, Mahamadou Issoufou – opposant historique à Tandja et candidat à toutes les présidentielles depuis 1992 – remporta les élections avec 57,95% des voix face à Seyni Oumarou, candidat du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), ancien parti du président déchu et descendant du parti unique de l'ancien chef d'État Seyni Kountché²⁶.

Cette élection fut saluée par les observateurs internationaux²⁷ et marqua officiellement la fin de la période de transition politique. Par ailleurs, comme le montre l'illustration ci-dessous, le succès de la transition politique nigérienne est d'autant plus remarquable que le contexte régional de cette période a été marqué par les changements rapides, l'instabilité et l'insécurité : multiplication des prises d'otages occidentaux dans la région sahélo-saharienne²⁸, révolutions du « Printemps arabe »²⁹ et crise politique ivoirienne³⁰.



Chronologie de la transition au Niger et des événements politiques dans les pays voisins (2010-2011).

21. « Référendum au Niger : très large victoire du 'oui' à la nouvelle Constitution », *RFI*, 3 novembre 2010, www.rfi.fr/afrique/20101103-referendum-niger-tres-large-victoire-oui-nouvelle-constitution
22. « La junte accuse les quatre officiers arrêtés récemment de tentative de coup d'État », *RFI*, 22 octobre 2010, www.rfi.fr/afrique/20101022-niger-junte-accuse-quatre-officiers-arretes-recemment-tentative-coup-etat
23. « La VII^{ème} République a vu officiellement le jour au Niger », *RFI*, 26 novembre 2010, www.rfi.fr/afrique/20101126-viie-republique-vu-officiellement-le-jour-niger
24. « Scrutin local dans un climat sécuritaire tendu », *RFI*, 11 janvier 2011, www.rfi.fr/afrique/20110111-niger-scrutin-local-climat-securitaire-tendu
25. « Les Nigériens aux urnes pour élire leur président et leurs députés », *RFI*, 31 janvier 2011, www.rfi.fr/afrique/20110131-nigeriens-urnes-elire-leur-president-leurs-deputes
26. « Au Niger, Mahamadou Issoufou remporte la présidentielle », *RFI*, 14 mars 2011, www.rfi.fr/afrique/20110314-niger-mahamadou-issoufou-remporte-presentielle
27. « Présidentielle au Niger : les observateurs se félicitent de la bonne tenue du scrutin », *RFI*, 13 mars 2011, www.rfi.fr/afrique/20110313-jeunesse-manque-repere-niger
28. « Niger. Sécurité », *Ministère français des Affaires étrangères*, 4 juin 2013, www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/niger-12300
29. Blight G., Pulham S. & Torpey P., « Arab spring: an interactive timeline of Middle East protests », *The Guardian*, 5 janvier 2012, www.guardian.co.uk/world/interactive/2011/mar/22/middle-east-protest-interactive-timeline
30. Rouppert B., *Côte d'Ivoire un an après. Retrospective sur cinq mois de crise électorale, ses impacts et ses questionnements*, Rapport du GRIP, 1 janvier 2012, grip.org/fr/node/176

Les défis du président Issoufou et la crise malienne

Lors de son investiture, le 7 avril 2011, le président Issoufou énonça les huit priorités qui devaient guider son mandat de cinq années à la tête du Niger³¹ :

- Reconstruction des institutions ;
- Sécurité des personnes et des biens sur le territoire du Niger ;
- Développement social au moyen d'investissements publics ;
- Sécurité alimentaire ;
- Accès à l'eau ;
- Énergie et transports ;
- Amélioration des indicateurs sociaux ;
- Emplois pour les jeunes.

Au niveau gouvernemental, ces objectifs ont été transposés par le gouvernement du Premier ministre Brigi Rafini, au sein de trois axes : bonne gouvernance, en ce compris la sécurité, développement social et croissance économique³². Dans la pratique, ces orientations sont incluses au sein de plusieurs programmes globaux, qui constituent l'épine dorsale de l'action gouvernementale.

Le *Plan de développement économique et social 2012-2015* (PDES) regroupe et coordonne un vaste ensemble de politiques publiques dans différents secteurs. Il a pour objectif de créer les conditions pour permettre au Niger d'atteindre un taux de croissance annuel de son produit intérieur brut (PIB) de 8%, ainsi qu'une répartition équilibrée des fruits de cette croissance. En pratique, il s'articule autour de cinq axes qui englobent 86 programmes d'actions concrètes. Ceux-ci concernent le renforcement des institutions, la décentralisation, le contrôle effectif de l'ensemble du territoire par les forces de sécurité, la réduction des disparités régionales, la sécurité alimentaire et la résilience des populations³³, l'extension du réseau de transport routier et ferroviaire, l'augmentation de la mise en valeur des ressources énergétiques (charbon, pétrole, hydraulique) et minières ainsi que l'amélioration de l'accès aux soins, à l'eau et à l'éducation.

Programme phare de l'administration Issoufou, le PDES mobilise pas moins de 8,26 milliards d'euros sur quatre ans³⁴. Rien qu'en 2012, les investissements prévus s'élèvent à 908,14 millions d'euros, soit 109,73% du budget de l'État pour cette année³⁵. Afin d'atteindre des objectifs aussi ambitieux, le gouvernement table sur une croissance du PIB d'au moins 8% portée en grande partie par le secteur secondaire, mais compte aussi sur ses partenaires internationaux.

31. Issoufou M., « Discours d'investiture du Président élu de la 7^{ème} République du Niger », *Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme*, 7 avril 2011, pnds-tarayya.net/news/news.php ; *Bilan des deux ans de mise en œuvre du programme de renaissance*, Niamey, Cabinet du Premier ministre, avril 2013, p. 3.

32. *Déclaration de politique générale. Présentée par son Excellence Monsieur Brigi Rafini, Premier ministre, Chef du Gouvernement*, Niamey, Cabinet du Premier ministre, 16 juin 2011.

33. Au sein de « l'initiative 3N », pour « *les Nigériens nourrissent les Nigériens* ».

34. *Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015. Synthèse*, Niamey, ministère du Plan, de l'Aménagement du territoire et du Développement communautaire, 2012, p. 34-35.

35. « Indicateurs de l'économie nigérienne », Niamey, *INS-Niger*, www.stat-niger.org/statistique

Alors qu'environ 56% du budget total du programme était assuré par les moyens propres du Niger et par diverses institutions internationales, les 44% restants ont été promis au pays lors d'une table ronde des donateurs organisée à Paris du 13 au 15 novembre 2012³⁶.

La *Stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger* (SDS Sahel-Niger) constitue le volet sécuritaire du plan de développement dont s'est doté le gouvernement du Premier ministre Brigi Rafini. Bien que la SDS Sahel-Niger soit présentée comme une composante du PDES, elle possède ses orientations spécifiques et fonctionne de manière autonome au sein d'un secrétariat exécutif qui lui est propre. Élaborée en tenant compte des préoccupations de l'Union européenne en matière de lutte contre le crime organisé et le terrorisme, la SDS Sahel-Niger reprend les axes stratégiques identifiés par le PDES et insiste sur la sécurité comme condition nécessaire au développement. Cette stratégie concerne l'ensemble des régions du Niger identifiées comme particulièrement vulnérables, soit l'ensemble du pays à l'exception des régions de Dosso et Niamey. Dans les zones visées, les autorités nigériennes entendent accroître la présence de l'État et lutter contre les menaces tant internes qu'externes.

Concrètement, la SDS Sahel-Niger mobilise l'ensemble des forces de sécurité du pays³⁷ et concentre une grande partie de ses efforts sur la sécurisation de ses frontières, longues de plus de 5 600 kilomètres et qui traversent les confins du Sahara. Ces objectifs se traduisent par un renforcement significatif des forces de police (80 unités supplémentaires et 3 810 nouveaux agents), la création de six nouvelles unités mobiles de surveillance des frontières, de nouveaux postes frontaliers, le renforcement des unités de l'armée situées dans les zones critiques et un accroissement des initiatives internationales afin d'augmenter le nombre de patrouilles mixtes et la coopération judiciaire entre les États. De plus, en ce qui concerne l'affectation de la Garde nationale du Niger, l'illustration ci-dessous indique clairement une consolidation des frontières et des zones rurales, soit par le redéploiement d'unités dans des lieux délaissés, soit par la constitution de nouvelles brigades. Cette stratégie traduit donc la volonté du Niger de réaffirmer sa souveraineté dans ses zones périphériques, qu'il avait auparavant tendance à désertier, laissant libre cours aux activités criminelles et terroristes³⁸.

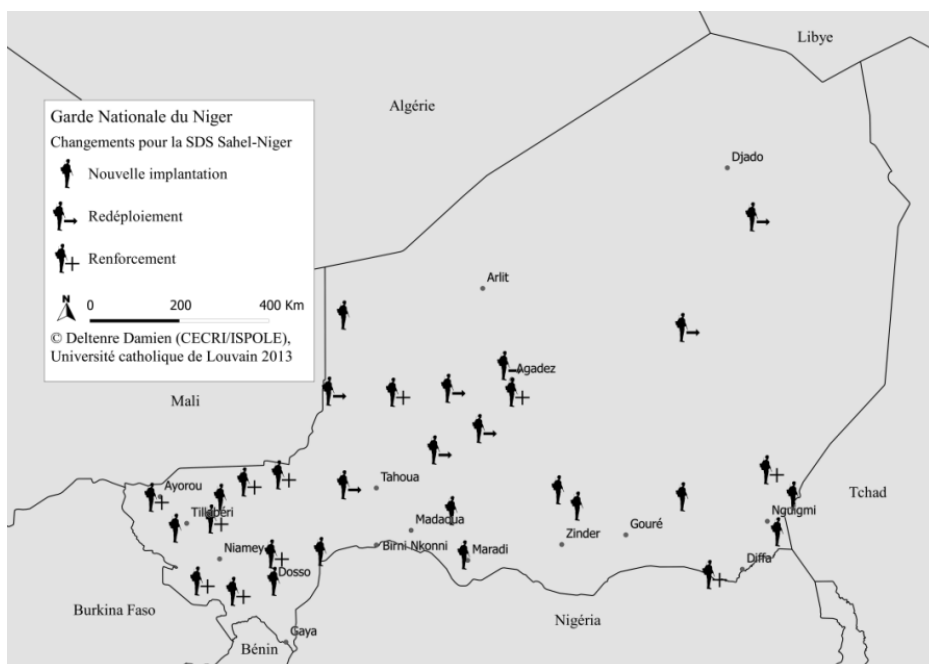
Enfin, à toutes ces initiatives s'ajoute la prise en compte par le gouvernement de la menace sécuritaire posée par le retour d'émigrés nigériens consécutif aux crises en Libye, Côte d'Ivoire, Mali et Nigéria. Pour ces personnes, la SDS Sahel-Niger envisage un accompagnement socio-économique, afin de réintégrer anciens combattants et réfugiés sans risquer de propager la violence à l'intérieur du pays.

36. « In Paris, Niger mobilizes \$ 4.8 billion for development », *United Nations Development Program*, 16 novembre 2012, www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/articles/2012/11/16/a-paris-le-niger-mobilise-4-8-milliards-pour-le-d-veloppement.html ; Faujas A., « Le Niger veut 'bâtir la résilience de ses populations' », *Le Monde*, 19 novembre 2012, www.lemonde.fr/economie/article/2012/11/19/le-niger-veut-batir-la-resilience-de-ses-populations_1792565_3234.html

37. Quatre branches composent les forces de sécurité du Niger. Les forces armées du Niger (FAN, 12 000 hommes) et la gendarmerie (5 395 gendarmes) sont sous l'autorité du ministère de la Défense. Les premières ont pour rôle la défense de l'intégrité territoriale du pays, tandis que les secondes constituent une force de police rurale. Le ministère de l'Intérieur commande quant à lui les forces de police (8 500 agents), déployées dans les villes, ainsi que la Garde nationale (10 000 hommes), force civile qui accomplit des tâches à la fois policière et militaires. Voir « Le Niger », dans Bryden A. & N'Diaye (éds.), *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest francophone : bilan et perspectives*, Genève, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, 2011, p. 184-186.

38. Pour plus d'informations sur les trafics de produits illicites en Afrique de l'Ouest, voir Luntumbue M., *Criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : cadre et limites des stratégies régionales de lutte*, Note d'Analyse du GRIP, 9 octobre 2012, grip.org/fr/node/598

Au niveau financier, la SDS Sahel-Niger mobilise 1,93 milliard d'euros pour les cinq années de son premier cycle, entamé en 2012. Cette somme est répartie entre le budget de l'État (50%), l'Union européenne (7,78%) et les autres partenaires internationaux du Niger (42,22%)³⁹.



Changements dans l'affectation des unités de la Garde nationale du Niger prévus par la SDS Sahel-Niger

Lancée officiellement le 1^{er} octobre 2012, sous l'égide du Premier ministre Brigi Rafini, la SDS Sahel-Niger fait aussi l'objet d'une campagne d'information dans les différentes régions du pays⁴⁰. Le rapprochement politique entre la capitale et la périphérie apparaît ainsi comme le cheval de bataille du nouveau régime nigérien. Ceci n'implique pas seulement la poursuite du processus de décentralisation, entamé au début des années 1990, mais vraiment matérialisé qu'au niveau de la commune⁴¹.

Le choix de Brigi Rafini au poste de Premier ministre a été le premier signal clair de la part du président Issoufou dans le sens de ce rapprochement. Touareg originaire d'Iférouane, une ville du massif de l'Aïr située à un peu plus de 200 kilomètres au nord d'Agadez, Brigi Rafini est une personnalité politique nigérienne aussi discrète qu'incontournable. Membre du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP), sa nomination à la tête du gouvernement permet au Président de rassembler à la fois le centre et la périphérie du pays, les Touaregs et les autres ethnies nigériennes, tout en renforçant la cohésion des partis politiques qui s'étaient coalisés pour tenir tête au MNSD de l'ex-président Tandja⁴².

39. *Stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger*, Niamey, Cabinet du Premier ministre, octobre 2012, p. 14.

40. Des ateliers et conférences ont notamment été organisés à Tahoua, Dosso, Zinder, Agadez et Niamey en novembre 2012 dans le but de « vulgariser » la stratégie auprès des autorités locales et des responsables des forces de sécurité basés dans ces régions. *SDS Sahel Niger*, sds-sahelniger.net

41. Mohamadou A., *Décentralisation et pouvoir local au Niger*, Londres, Institut international pour l'environnement et le développement, 2009, p. 2-3 (Dossier, 150).

42. « Rafini Brigi, nouveau Premier ministre au Niger », *RFI*, 9 avril 2011, www.rfi.fr/afrique/20110409-rafini-brigi-nouveau-premier-ministre-niger

Brigi Rafini ne constitue pas le seul exemple de Touareg intégré dans les hautes sphères de l'État puisque le général Ahmed Mohamed, chef d'État-major adjoint des armées, le Dr. Alkache Alhada, directeur de cabinet adjoint du président Issoufou, ainsi que Mohamed Akotey, président du conseil d'administration de la société *Imouraren s.a.*, sont également Touaregs⁴³.

La préservation de la paix dans les régions périphériques du pays était déjà passée par l'intégration des ex-rebelles dans les rouages de l'État. Bien que la dernière rébellion ne se soit éteinte qu'en 2009, qui plus est en l'absence d'accords de paix, cela n'a pas empêché Tandja et son successeur d'accepter d'anciens combattants à des postes politiques importants dans la périphérie. Mohamed Alambo, ministre d'État, Rhissa Ag Boula, conseiller spécial du président et membre du Conseil régional d'Agadez, Mawli Dayak, membre du cabinet du Premier ministre, Mohamed Anako, président du Conseil régional d'Agadez, et Rhissa Feltou, maire d'Agadez, constituent les exemples les plus emblématiques de cette politique d'incorporation des ex-rebelles au sein de l'appareil d'État⁴⁴. Cette stratégie présente l'avantage d'offrir aux représentants de la périphérie des moyens pacifiques et légaux de faire valoir leur point de vue, mais comporte aussi le risque de favoriser les soulèvements armés en les présentant comme des modes légitimes d'accès au pouvoir politique. De plus, l'octroi de postes aux anciens rebelles pourrait susciter les mêmes critiques qui étaient adressées à l'égard de Tandja, à savoir l'achat de la paix dans le nord du pays par la cooptation des chefs rebelles.

Le Mali, sujet imposé du mandat du président Issoufou

Le 7 avril 2011, le président Issoufou prit les rênes d'un pays confronté à une pléiade de menaces tant internes (risque latent de rébellion dans la périphérie, trafics et contrebande dans le Sahara) qu'externes (présence d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali, Boko Haram⁴⁵ au nord du Nigéria et guerre civile en Libye). D'un point de vue sécuritaire, si la première de ses priorités fut d'empêcher la contagion de la crise libyenne au territoire nigérien, la situation au Mali est devenue la principale préoccupation du Niger à partir de janvier 2012. Afin de garantir la sécurité de leur pays tout juste sorti de la transition politique et encore extrêmement fragile aux niveaux institutionnel et militaire, les autorités de Niamey déployèrent leurs efforts dans trois directions : le renforcement des capacités de défense, la participation directe à la résolution du conflit et l'implication sur le plan international.

Le renforcement des Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger s'est d'abord traduit par un accroissement des effectifs, une revalorisation des salaires⁴⁶ et une amélioration de la formation, axe dans lequel s'intègre la mission de l'Union européenne *EUCAP Sahel Niger*⁴⁷.

43. Voir Hodonou V., « Pourquoi le Niger a été épargné par une rébellion », *Slate Afrique*, 19 avril 2010, www.slateafrique.com/85851/pourquoi-niger-ete-epargne-par-une-rebellion-touaregs ;

Aidara I., « La galaxie du Président Mahamadou Issoufou », *Les Afriques*, s.d.,

www.lesafriques.com/dossier/la-galaxie-du-president-mahamadou-issoufou-2.html?Itemid=308?articleid=32638

44. Voir Hodonou V., *op. cit.* et Carayol R., « Niger : le pays où les Touaregs bénéficient de la décentralisation », *Jeune Afrique*, 22 mai 2013, www.jeuneafrique.com/Article/JA2731p037.xml0

45. Sadatchy P., *Boko Haram –Fiche documentaire–*, Note d'Analyse du GRIP, 19 octobre 2011, grip.org/fr/node/125

46. *Bilan de l'an 1 du président de la République SEM Elhadj Issoufou* [sic.] *Mahamadou : des engagements respectés*, Niamey, Cabinet du Premier ministre, 2012, p. 5 ; *Bilan des 2 ans* [...], *op. cit.*, p. 4.

47. Focalisée sur la formation de l'ensemble des forces de sécurité du Niger dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, *EUCAP Sahel Niger* a été déployée le 8 août 2012 pour une durée de deux ans. Elle est basée à Niamey et dirigée par le général Francisco Espinosa Navas, à la tête de 49 agents internationaux, pour un budget

Au niveau matériel, le gouvernement a débloqué un budget de 76 millions d'euros pour combler ses besoins en équipement⁴⁸, aidé en cela par la France qui a offert des véhicules et des radios pour une valeur de 2,2 millions d'euros⁴⁹.

Il s'agit d'une réponse à la demande du président Issoufou, lequel, dès septembre 2011, avait profité de la tribune de l'Organisation mondiale du commerce pour attirer l'attention internationale sur le risque de déstabilisation des faibles États sahétiens causé par l'« *Open Bar dans l'arsenal libyen* »⁵⁰. Le renseignement, la mobilité et les communications constituent trois outils indispensables aux autorités nigériennes pour combattre l'insécurité dans les immensités désertiques qui caractérisent la périphérie du pays. C'est pour cette raison que les besoins matériels du pays se concentrent sur des véhicules tout-terrains, des radios et des systèmes de positionnement par satellite⁵¹ en plus des pièces de rechange nécessaires à une armée constamment en manque de moyens⁵².

Afin d'améliorer ses capacités de projection sur son propre territoire (grand comme presque deux fois la France), le Niger s'est aussi efforcé d'augmenter ses moyens aériens. L'armée de l'air – qui possédait déjà un Hercules C-130 et plusieurs Cessna F-337 de reconnaissance – s'est dotée sous Tandja d'hélicoptères (deux Mi-17 destinés au combat et deux Mi-35 de transport de troupes) afin de lutter plus efficacement contre les rebelles dans le centre du pays⁵³ et de deux avions de surveillance DA-42 équipés de caméras à vision nocturne pour combattre les trafiquants⁵⁴.

Avec la crise malienne, la flotte a été étoffée de trois hélicoptères de combat Gazelle donnés par la France en mars 2013⁵⁵ et de deux avions de transport Cessna 208 offerts par les États-Unis, pour une valeur de 8,68 millions de dollars⁵⁶. Toutefois, c'est l'achat de deux SU-25 ukrainiens le 27 mars 2013 qui apparaît comme la véritable révolution aérienne pour le Niger, puisqu'il s'agit des premiers avions de chasse à réaction du pays depuis la création de sa force aérienne en 1961.

annuel de 8,7 millions d'euros. « Eucap Sahel Niger », *Service d'action extérieure de l'Union européenne*, 2013, consilium.europa.eu/eeas/security-defence/eu-operations/eucap-sahel-niger?lang=fr

48. *Bilan des 2 ans [...]*, *op. cit.*, p. 4.

49. « La France arme le Niger pour lutter contre AQMI », *Le Matin DZ*, 5 novembre 2011, www.lematindz.net/news/6115-la-france-arme-le-niger-pour-lutter-contre-aqmi.html ; « Réception de matériels à l'intendance militaire : 1,5 milliard de FCFA de matériels aux forces de défense et de sécurité », *Niger Diaspora*, 4 novembre 2011, nigerdiaspora.info/index.php/component/content/article/14-politique/politique/8707-reception-de-materiels-a-lintendance-militaire-15-milliard-de-fcfa-de-materiels-aux-forces-de-defense-et-de-securite-

50. « Le Niger veut de l'aide face aux conséquences du conflit libyen », *RFI*, 20 septembre 2011, www.rfi.fr/afrique/20110920-libye-dissemination-armes

51. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, les États-Unis assurent des formations aux agents de l'État nigérien (des forces de sécurité aussi bien que dans les ministères et les organismes judiciaires) et fournissent du matériel (radios, équipements de protection individuelle, carburant et systèmes de positionnement par satellite). *Country Reports on Terrorism 2012*, Washington, *United States Department of State*, 2013, p. 25-26.

52. Pour assurer la sécurité dans la région d'Arlit, à proximité des mines d'uranium, la société française Areva fournit elle-même des véhicules et du carburant à l'armée nigérienne. « Le Niger à l'œuvre pour repenser son dispositif de sécurité », *RFI*, 4 octobre 2010, www.rfi.fr/afrique/20101004-le-niger-oeuvre-repenser-son-dispositif-securite

53. Carayol R., « Niger, au milieu du chaos », *Jeune Afrique*, 24 avril 2013, www.jeuneafrique.com/Article/JA2727p028.xml0

54. « Niger buys DA42MPP Surveillance Aircraft », *Frontier India*, 18 avril 2008.

55. Carayol R., « Niger, au milieu du chaos », *op. cit.*

56. Boukhars A., « The Paranoid Neighbor: Algeria and the Conflict in Mali », dans Wehrey F. & Boukhars A. (éds.), *Perilous Desert. Insecurity in the Sahara*, Washington e.a., Carnegie Endowment for International Peace, 2013, p. 107-108.

Bien qu'ils aient coûté « *les yeux de la tête* »⁵⁷ au Niger, ces avions lui offrent une réelle capacité pour imposer son autorité partout sur son territoire. Enfin, depuis le début de l'année 2013, la France a basé trois drones *Harfang* à l'aéroport de Niamey⁵⁸, rejoints en mars par des systèmes *Predator* américains, cela à la demande des autorités nigériennes qui entendent profiter des renseignements récoltés par ces appareils⁵⁹. Bien que les drones américains se limitent pour le moment à des missions de surveillance, le Niger n'exclut pas d'autoriser les États-Unis à armer ces drones si les circonstances venaient à l'exiger⁶⁰.

En plus de renforcer ses capacités, dans le but d'empêcher la propagation de l'instabilité à son territoire, le Niger s'est aussi directement impliqué dans la résolution du conflit malien. Dès le début de la crise, Niamey a accru la surveillance de sa frontière avec le Mali en y déployant pas moins de 5 000 soldats, soit près de la moitié de l'armée nationale⁶¹. Par ailleurs, moins d'une semaine après le déclenchement de l'opération Serval le 11 janvier 2013, le Niger était en mesure de déployer un bataillon de combat au Nord-Mali, composé de forces entraînées par des experts français et américains⁶². Le contingent nigérien ne s'est pas comporté en spectateur et a activement contribué aux combats dans la région de Gao, aux côtés des troupes tchadiennes, maliennes et françaises.

Enfin, en permettant aux troupes de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Tchad d'utiliser Niamey comme base arrière pour leurs opérations au Mali, le Niger s'est affirmé comme un partenaire fiable et volontaire dans la résolution de la crise malienne. Directement menacées par les retombées possibles de ce conflit, les autorités nigériennes se sont d'ailleurs illustrées sur la scène internationale par une position favorable à une ligne dure, en refusant notamment toute concession envers le Mouvement national de libération de l'Azawad tant que celui-ci n'aurait pas déposé les armes⁶³. Cette approche sans compromis face aux groupements rebelles et aux trafiquants, le président Issoufou et son gouvernement la défendent désormais lors de toute rencontre internationale. De la sorte, ils entendent attirer l'attention de leurs partenaires internationaux sur les problèmes de sécurité de la bande sahélo-saharienne dans son ensemble, en sollicitant par exemple un soutien pour le renforcement des capacités militaires des pays de la région.

57. Carayol R., « Niger, au milieu du chaos », *op. cit.* ; Touchard L., « Le Niger déploie ses premiers avions à réactions, deux Sukhoi Su-25 », *Jeune Afrique*, 1 mai 2013, www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130501130724

58. Fourt O., « Le Niger, un 'point d'appui' opérationnel pour la France », *RFI*, 27 mai 2013, www.rfi.fr/afrique/20130527-le-niger-point-appui-operationnel-france

59. Whitlock C., « Drone warfare: Niger becomes latest frontline in US war on terror », *The Guardian*, 26 mars 2013, www.guardian.co.uk/world/2013/mar/26/niger-africa-drones-us-terror

60. Entretien avec des responsables nigériens de la sécurité, Niamey, février 2013.

61. Bozonnet C., « Le Niger, un État-clé dans la crise au Sahel », *Le Monde*, 15 février 2013, www.lemonde.fr/international/article/2013/02/15/le-niger-un-etat-cle-dans-la-crise-au-sahel_1833439_3210.html

62. « Mali : les contingents africains en ordre de marche », *RFI*, 14 janvier 2013, www.rfi.fr/afrique/20130114-mali-contingents-africains-ordre-marche-niger-senegal-benin-tchad

63. Le non-désarmement du MNLA par les forces françaises à Kidal apparaît comme l'élément clé qui a retardé le recouvrement de la souveraineté du Mali sur l'ensemble de son territoire jusqu'à ce que l'accord de Ouagadougou, signé le 18 juin 2013, produise des effets. « Un accord de paix préliminaire a été signé entre les rebelles touaregs et l'état Malien », *Le Monde*, 19 juin 2013 ; Follorou J., « 'Mettre un drapeau malien à Kidal, c'est une déclaration de guerre' pour le MNLA », *Le Monde*, 8 juin 2013, www.lemonde.fr/afrique/article/2013/06/08/mettre-un-drapeau-malien-a-kidal-une-declaration-de-guerre-pour-le-mnla_3426617_3212.html

Des progrès sur fond de menaces persistantes

Les programmes de développement initiés sous le président Issoufou doivent encore produire leurs effets⁶⁴. En attendant, le Niger continue d'occuper le bas des classements⁶⁵ pour la plupart des indicateurs sociaux, sanitaires et économiques. Les maigres avancées dans ces domaines ont été réalisées sous la présidence de Tandja en raison d'une conjoncture particulièrement favorable à ce pays exportateur de ressources naturelles, bien que frappé par des crises environnementales à répétition⁶⁶. D'après le Programme des Nations unies pour le développement, pas moins de 43,6% de la population nigérienne vit avec moins de 1,25 dollars par jour. Au niveau de l'éducation, les Nigériens ne passent en moyenne qu'un an et demi de leur vie sur les bancs de l'école. Les inégalités de genre demeurent elles aussi très élevées puisque les femmes sont 3,03 fois moins nombreuses que les hommes à atteindre l'école secondaire et 2,27 fois moins nombreuses à avoir un travail. Par contre, leur présence au Parlement est passée de 11 à 15% entre 2009 et 2012, alors qu'elles en étaient quasi absentes en 2000⁶⁷.

En matière de gouvernance, les efforts du nouveau régime ont commencé immédiatement après le coup d'État du 18 février 2010, avec la mise sur pied d'une Commission de lutte contre la délinquance économique et fiscale dès le mois de juin. Ce combat contre la corruption s'est d'abord concentré sur les plus hauts niveaux du pouvoir, mais entend toucher l'ensemble des organes de l'État. Durant la première année du mandat du président Issoufou, deux organismes anticorruption ont été mis sur pied : la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA), ainsi que le Bureau information-réclamation de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (BIR/LCTI). Ce dernier est doté d'une ligne verte pour dénoncer les pratiques frauduleuses. Ce numéro a enregistré 211 appels en 2011 et 221 en 2012. Sur le plan international, les classements réalisés par *Transparency International* en matière de perception de la corruption maintiennent toutefois le pays à un niveau intermédiaire puisqu'il était classé 113^{ème} sur 174 en 2012, sans réelle amélioration par rapport aux années du président Tandja⁶⁸, comme en témoignent les enquêtes pour détournement de fonds publics lancées à l'encontre de la junte militaire de Salou Djibo, responsable du coup d'État en 2010⁶⁹.

64. En raison de la météo défavorable en 2012, les Nations unies prévoient que le Niger devra faire face à une nouvelle crise alimentaire en 2013, ce qui devrait encore compliquer les chantiers lancés dans le domaine de la lutte contre la malnutrition. Charles F., *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest*, Note d'Analyse du GRIP, 23 avril 2013, p. 15, www.grip.org/fr/node/873

65. Hormis peut-être en ce qui concerne le taux de croissance de sa population, parmi les plus élevés du monde avec 3,5% par an. A ce rythme, la population du pays (16 millions d'habitants) aura doublé dans vingt ans (données de la Banque mondiale pour 2011).

66. A titre d'exemple, la valeur de l'Indice de développement humain pour le Niger a augmenté de 26,1% entre 2000 et 2009, tandis que cette croissance ne vaut que 12,2% pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. De 2009 à 2012, ces valeurs se portent respectivement à 3,4 et 3,3%.

67. « Niger. Profil de pays : Indicateurs de développement humain », PNUD, 2013, hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/NER.html

68. En 2009, le Niger se trouvait à la 106^{ème} place sur 180 pays.

69. Juompan-Yakam C., « Niger : la junte militaire à l'heure des comptes », *Jeune Afrique*, 14 juillet 2011, www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2634p034-035.xml2

La faiblesse des salaires, le caractère informel de la majeure partie de l'économie et l'institutionnalisation de la corruption expliquent les difficiles progrès dans ce domaine. Dès lors, les affaires de grande corruption tendent à être traitées en priorité, en particulier dans le domaine minier, comme l'illustrent les charges retenues à l'encontre de l'ancien ministre des Mines Mohamed Abdoullahi. A ce titre, il faut souligner l'admission du Niger, le 1^{er} mars 2011, au sein de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). De plus, la Constitution de la VII^{ème} République stipule que « *l'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence* » (art. 149) et que « *les contrats de prospection et d'exploitation des ressources naturelles et du sous-sol ainsi que les revenus versés à l'État, désagrégés, société par société, sont intégralement publiés au Journal Officiel de la République du Niger* » (art. 150).

L'obtention du statut de pays conforme à l'ITIE et ces articles de la Constitution sont caractéristiques d'une volonté de rupture par rapport aux dérives de l'administration Tandja, en ce qui concerne le contrôle des revenus issus des ressources minérales du Niger. Par ailleurs, outre une plus grande transparence de la part du Président, comme l'atteste la publication des bilans annuels de son activité, des résultats significatifs ont été enregistrés au niveau de la liberté de la presse. Sur ce sujet, il existe une rupture nette par rapport aux années du président Tandja. Alors que Reporters sans frontières plaçait le pays 139^{ème} sur 175 en 2009, ce même classement le rangeait 43^{ème} sur 179 en 2013.

Malgré ces progrès dans le sens d'une meilleure gouvernance et les mesures ambitieuses mises en place pour affronter les problèmes de développement persistants, le Niger demeure un État vulnérable, y compris sur le plan interne. Le coup d'État du 18 février 2010 était dirigé contre un homme, Mamadou Tandja, et le système qu'il avait mis au point. Le principal souci du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) et du président Issoufou a été de réunir les Nigériens dans la lutte contre cet homme et son système. Le nouveau régime n'a pas ostracisé systématiquement ses prédécesseurs⁷⁰.

Largement inclusif, le nouveau système semble aujourd'hui ressentir les effets secondaires de cette politique : des tensions par rapport aux représentants de l'ancien régime, aux figures issues de la périphérie et aux ex-rebelles. Dans la pratique, ces tensions s'expriment sous la forme d'un cloisonnement des centres de décision. Des cercles restreints prennent de fait le contrôle de tout un secteur d'une administration et cultivent la méfiance par rapport aux structures avec lesquelles ils devraient collaborer. Ce constat est particulièrement visible au sein des services de sécurité. Le manque de communication et de confiance entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense serait ainsi en partie responsable des attentats qui ont frappé Agadez et Arlit le 23 mai 2013, les militaires n'ayant pas prêté l'oreille aux renseignements issus des Affaires étrangères qui donnaient l'alerte sur l'imminence d'une attaque dans le nord du pays⁷¹.

Alors que l'attitude du Niger apparaît comme particulièrement volontariste, dans le contexte de la lutte contre l'insécurité dans le Sahel et le Sahara, ses ambitions sont constamment limitées par le manque de moyens financiers et militaires. En effet, le budget nigérien est constitué pour 40,72% d'aide internationale⁷². Qui plus est, nombreux sont les bailleurs qui ne permettent pas l'utilisation de leur aide au développement pour des investissements dans le domaine de la sécurité.

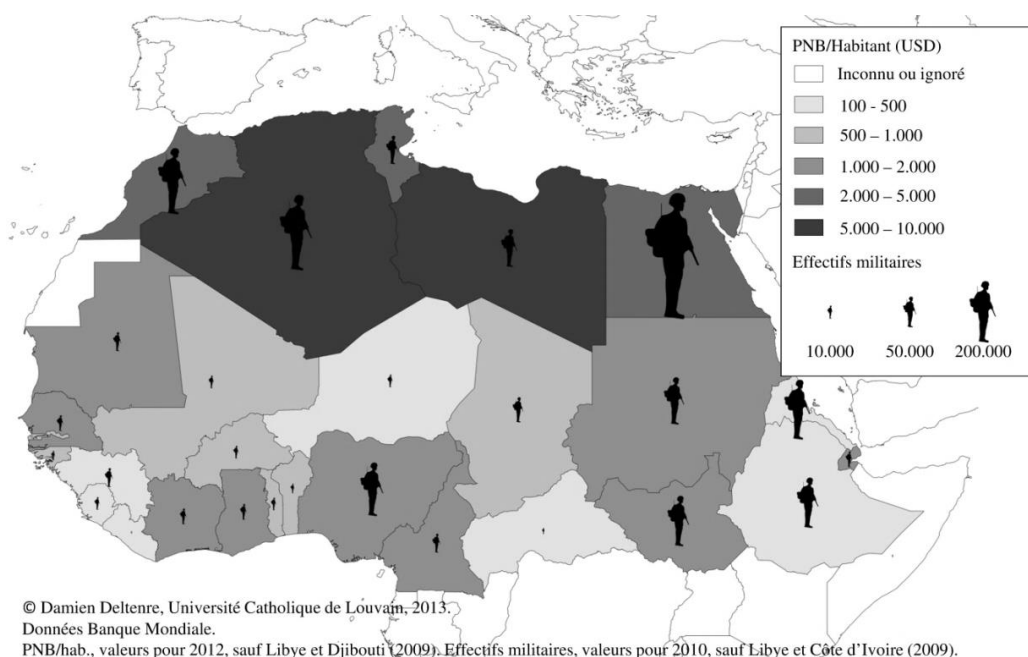
70. Au second tour de l'élection présidentielle, le 12 mars 2011, c'est d'ailleurs bien contre l'ancien Premier ministre de Mamadou Tandja que Mahamadou Issoufou a remporté sa victoire.

71. Correspondance avec des responsables nigériens de la sécurité, mai 2013.

72. Données de la Banque mondiale pour 2012.

Or, la position du Niger, défendue par un nombre croissant d'acteurs internationaux, affirme que la sécurité et le développement sont liés. C'est la raison pour laquelle, le 15 mai 2013 à Bruxelles⁷³, le président Issoufou a réitéré son appel aux bailleurs internationaux pour que ceux-ci ne se limitent pas à des projets axés sur le développement humain, mais qu'ils aident aussi les pays de la région à renforcer leurs capacités sécuritaires.

En effet, comme le montre l'illustration ci-dessous, les pays de la bande sahélo-saharienne cumulent deux vulnérabilités : des armées faibles et des revenus réduits. Le vide de pouvoir créé par l'incapacité des États à s'imposer sur leur propre territoire permet l'installation de groupes terroristes et criminels, qui trouvent là un terrain fertile en recrutant ou en achetant la docilité d'une population qui manque d'opportunités économiques et d'accès aux services de base.



Effectifs des armées et PIB par habitant dans les pays du nord de l'Afrique.

Les autorités nigériennes mettent aussi en avant le nombre des menaces auxquelles doit faire face leur pays. Bien que les groupes terroristes aient essuyé un lourd revers au Mali, les attaques du 23 mai 2013 contre la mine d'Arlit et la caserne d'Agadez semblent indiquer un déplacement du problème vers le Sud libyen, toujours hors de contrôle des autorités de Tripoli⁷⁴.

73. A l'occasion de la « Conférence des donateurs pour le développement du Mali », donor-conference-mali.eu/fr

74. « Samuel Laurent : 'Le désert libyen est devenu un haut lieu de la contrebande et du terrorisme' », *RFI*, 9 juin 2013, www.rfi.fr/afrique/20130609-le-sud-libye-nouveau-sanctuaire-le-terrorisme-islamique ; Carayol R., « Niger et Tchad : les nouvelles civiles d'Al-Qaïda », *Jeune Afrique*, 10 juin 2013, www.jeuneafrique.com/Article/JA2734p032-035.xml0/niger-libye-terrorisme-aqminiger-et-tchad-les-nouvelles-cibles-d-al-qaida.html ; Soudan F., « Libye, Niger, Tchad : Wild Wild South », *Jeune Afrique*, 12 juin 2013, www.jeuneafrique.com/Article/JA2734p032-035.xml2/diplomatie-tchad-niger-libyelibye-niger-tchad-wild-wild-south.html

Par ailleurs, sur le front de la lutte contre la secte Boko Haram, les récentes opérations de l'armée nigérienne dans le nord du Nigéria ne sont pas de nature à rassurer le Niger. Plus de 6 000 réfugiés auraient ainsi quitté le Nigéria depuis le début des combats, dont la moitié sont des citoyens nigériens retournant dans leur pays⁷⁵. Le risque de contagion de la violence au Niger voisin est réel, comme en témoigne l'attaque de la prison de Niamey, le 1^{er} juin 2013, qui aurait été menée par des éléments de Boko Haram tentant de libérer leurs camarades des mains de la justice nigérienne⁷⁶.

Sur le plan de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité, le Niger se montre très assertif et contribue à sa manière à la mise à l'agenda des problèmes de sécurité de la zone sahélo-saharienne dans son ensemble. Volontaire pour une opération armée dès les premières heures de la crise malienne et soutenant la CEDEAO dans les négociations avec les putschistes du 22 mars 2012, les autorités nigériennes entendent afficher leur bonne volonté et leur fiabilité vis-à-vis de leurs partenaires internationaux. À titre d'exemple, les contributions du pays aux opérations de maintien de la paix des Nations unies sont passées de 550 à 1 130 hommes entre 2011 et 2012, pour l'essentiel déployés en Côte d'Ivoire⁷⁷. L'investissement multilatéral du Niger semble déjà donner ses fruits puisque les renseignements disponibles indiquent que c'est un général nigérien qui secondera le général rwandais Jean-Bosco Kazura à la tête de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)⁷⁸.

Au niveau bilatéral, le Niger entretient de bons rapports avec ses alliés occidentaux, qui lui fournissent un appui significatif à l'amélioration de ses capacités militaires. Des instructeurs américains forment les contingents qui se relaient au Mali, tandis que les forces françaises sont déployées dans les environs d'Arlit et d'Agadez, prioritairement pour assurer la sécurité des mines d'uranium, mais aussi pour prêter main-forte à l'armée nigérienne comme lors de l'attaque de la caserne d'Agadez⁷⁹. Il faut ajouter à cela la mission de formation de l'Union européenne, EUCAP Sahel Niger.

Le Niger apparaît aussi comme un soutien à la politique de relance de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Cette organisation, née sous le patronage de Mouammar Kadhafi en 1998, compte aujourd'hui 28 membres, mais n'a jamais vraiment été opérationnelle. Suite à la révolution libyenne, le Tchad a pris l'initiative de convoquer un sommet extraordinaire de la CEN-SAD le 16 février 2013 à N'Djamena⁸⁰.

75. Caux H., « More than 6,000 people flee to Niger from north-east Nigeria », *Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés*, 11 juin 2013, www.unhcr.org/51b73c169.html

76. Cette opération aurait été rendue possible par des complicités au sein de la prison, voire à des échelons plus hauts de l'appareil judiciaire. « Niger : une image ternie par les attentats », *Africa Confidential*, 24 juin 2013 ; « Niger : l'attaque dans la prison de Niamey a été menée par des islamistes de Boko Haram », *RFI*, 1 juin 2013, www.rfi.fr/afrique/20130601-niger-prison-niamey-attaquee-groupe-arme-boko-haram

77. « Troop and police contributors », *United Nations Peacekeeping*, www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/contributors.shtml

78. « Le général rwandais Jean-Bosco Kazura dirigera la Minusma au Mali », *RFI*, 10 juin 2013, www.rfi.fr/afrique/20130610-jean-bosco-kazura-general-rwanda-minusma-mali-onu

79. « Les forces spéciales françaises sont intervenues au Niger », *Le Monde*, 24 mai 2013, www.lemonde.fr/afrique/article/2013/05/24/les-forces-speciales-francaises-sont-intervenues-au-niger_3417004_3212.html

80. Nako M., « Tchad : la Cen-Sad est morte, vive le Cen-Sad », *Jeune Afrique*, 25 mars 2013, www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2722p068_02.xml0/diplomatie-tchad-idriss-deby-itno-mouammar-kaddafitchad-la-cen-sad-est-morte-vive-le-cen-sad.html

Le Niger s'est illustré comme un fervent partisan de la renaissance de cette organisation, à tel point que le poste de Secrétaire général intérimaire a été attribué au Nigérien Ibrahim Sani Abani⁸¹. Cet appui à la renaissance de la CEN-SAD n'est pas anodin. Alors que le Nigéria fait face à ses propres problèmes internes et sert déjà de locomotive à la CEDEAO, les grandes puissances d'Afrique du Nord que sont l'Algérie et le Maroc se neutralisent mutuellement. Quant à la Libye, la chute de Kadhafi a inauguré une période d'instabilité, durant laquelle le pays doit renoncer au leadership dont il bénéficiait sous l'ancien régime.

Dans ce contexte, le Tchad apparaît donc comme le pays en moins mauvaise posture pour succéder à la Libye sur l'échiquier sahélo-saharien. La force de l'engagement militaire et politique tchadien dans la résolution de la crise malienne contribue d'ailleurs à légitimer les aspirations du pays sur la scène régionale. En soutenant son voisin, le Niger peut donc promouvoir son agenda sécuritaire dans le Sahel et le Sahara malgré la faiblesse de ses moyens.

Les relations nigéro-libyennes constituent la véritable incertitude dans la politique étrangère nigérienne actuelle. En novembre 2011, les autorités de Niamey ont accueilli sur leur territoire de hauts responsables libyens, dont Saadi Kadhafi, le troisième fils du Guide libyen déchu⁸². Malgré un mandat d'arrêt international émis par Interpol à la demande de la Libye, le Niger refuse toujours d'extrader Saadi Kadhafi vers Tripoli, mettant en doute l'équité du tribunal qui serait amené à le juger dans son pays⁸³. Malgré la reconnaissance rapide du Conseil national de transition (CNT) libyen par le Niger, le refus de ce dernier d'extrader les personnalités du régime de Kadhafi empoisonne les relations entre les deux pays, comme en témoigne la rapide montée des tensions lorsque le président Issoufou a affirmé que les terroristes qui ont perpétré les attentats du 23 mai étaient partis du sud libyen⁸⁴.

Dans ses relations avec le nouveau pouvoir libyen, le Niger se voit en effet tiraillé entre des contraintes internationales et ses forces internes de déstabilisation. Si la reconnaissance du CNT démontre le réalisme du Niger qui a pris acte du changement de régime en Libye, il serait risqué pour lui d'adopter une position trop radicale par rapport aux anciennes autorités libyennes. Du temps de Kadhafi, la Libye représentait un très important bailleur de fonds pour le Niger⁸⁵ et en particulier pour les Touaregs. Ce serait d'ailleurs en offrant plusieurs millions de dollars aux chefs rebelles que Mouammar Kadhafi serait parvenu à mettre fin à la dernière rébellion touarègue en avril 2009⁸⁶. Les relations entre les populations de la périphérie nigérienne et celles du sud libyen, instrumentalisées et intensifiées sous l'égide de Kadhafi, ont permis de créer de solides liens commerciaux, familiaux et de solidarité entre les deux régions, liens qui s'expriment notamment par l'importance du commerce illicite transfrontalier qui a longtemps caractérisé la frontière nigéro-libyenne et qui continue aujourd'hui.

81. Bejot J.-P., « Cen-Sad 2013 : 'Recadrage' avant 'refondation'. Sous les auspices d'un Idriss Déby Itno ressuscité », *LeFaso.net*, www.lefaso.net/spip.php?article52907

82. « Le Niger accorde l'asile à un fils de Kadhafi », *Le Monde*, 12 novembre 2011, www.lemonde.fr/libye/article/2011/11/12/le-niger-accorde-l-asile-a-un-fils-de-kadhafi_1602733_1496980.html

83. Soares U., « Le Niger refuse d'extrader Saadi Kadhafi vers la Libye malgré la demande d'Interpol », *RFI*, 29 septembre 2013, www.rfi.fr/afrique/20110929-le-niger-refuse-extrader-saadi-kadhafi-vers-libye-malgre-demande-interpol

84. « Des centaines de clandestins dont de très nombreux Nigériens refoulés de Libye », *RFI*, 29 mai 2013, www.rfi.fr/afrique/20130529-centaines-clandestins-nigeriens-refoules-libye

85. D'Almeida C., « Niger-Libye : les relations se crispent », *Abidjan.net*, 31 mai 2013, news.abidjan.net/h/460888.html

86. Carayol R., « Niger : le pays où les Touaregs bénéficient de la décentralisation », *op. cit.*

Avec la chute de Kadhafi, le sud libyen s'est transformé en un kaléidoscope de factions armées autonomes et plus ou moins hostiles aux nouvelles autorités de Tripoli. Par conséquent, tant que le pouvoir central libyen n'aura pas repris le contrôle du sud de son territoire, il sera dangereux pour le Niger d'adopter une position plus ferme par rapport aux anciennes autorités libyennes et plus favorable au CNT. Une coopération active de la part de Niamey pour extraditer et juger les dignitaires de l'ancien régime et pour fermer la frontière libyenne pourrait provoquer le retour d'une rébellion touarègue dans le nord du Niger. En effet, en plus des Touaregs nigériens qui ont combattu pour Mouammar Kadhafi, y compris durant la guerre civile, ce sont ces populations qui bénéficient le plus du faible contrôle de la frontière entre la Libye et le Niger⁸⁷.

Conclusion

En trois ans, le Niger a subi une transformation remarquable, passant du statut d'État quasi failli à celui d'acteur assertif sur la scène régionale du Sahel-Sahara. Le retour sur les événements depuis le 18 février 2010 permet de rassembler les éléments nécessaires à une compréhension des défis auxquels font actuellement face le Niger et la zone sahélo-saharienne dans son ensemble.

Le coup d'État du 18 février 2010 peut être qualifié d'exemplaire à bien des égards. La prise de pouvoir fut brève et avec un minimum de violence. La junte a rapidement cédé la place à des civils et, treize mois plus tard, le Niger repartait sur la voie de la démocratie. A la différence des dérives autoritaires qui frappent certains pays d'Afrique de manière récurrente, ce putsch doit plutôt être vu comme un coup d'État correctif : des moyens inconstitutionnels sont utilisés pour mettre fin à une situation qui l'était tout autant⁸⁸. Ces événements révèlent toutefois l'absence de tradition démocratique dans ce pays qui a passé le plus clair de son indépendance sous le joug d'un régime militaire ou d'un parti unique. Ils traduisent aussi le poids déterminant de l'armée sur les structures civiles.

Avec l'élection de Mahamadou Issoufou à la tête de l'État en avril 2011, le Niger s'est engagé dans d'ambitieux programmes orientés tant vers le développement que la sécurité. Ceux-ci témoignent d'une vision à long terme des problèmes socio-économiques et sécuritaires auxquels le pays est confronté. Malgré les efforts de la nouvelle administration pour promouvoir la bonne gouvernance, le pays reste freiné par l'importance de l'économie informelle et la corruption structurelle, qui mine le système en même temps qu'elle le maintient. Enfin, en redéployant ses forces de sécurité modernisées et mieux équipées, le Niger entend réaffirmer la présence de l'État dans ses périphéries où il était resté trop souvent absent, laissant le champ libre aux terroristes et trafiquants qui ont contribué à causer la perte du Mali voisin.

Les différents éléments qui ont été évoqués dans cette Note permettent de mieux appréhender la situation du Niger dans le contexte d'insécurité régionale qui frappe le nord de l'Afrique depuis des années, mais qui s'est fortement détérioré avec le déclenchement du « Printemps arabe » fin 2010.

87. Cole P., « Borderline Chaos? Stabilizing Libya's Periphery », dans Wehrey F. & Boukhars A., *op. cit.*, p. 35-60.

88. Baudais V. & Chauzal G., *op. cit.*, p. 304.

Même s'il tend à s'affirmer comme un acteur régional fort, le Niger demeure fondamentalement un État faible et vulnérable. Au niveau interne, l'esprit d'union nationale qui a fait suite à la transition politique s'efface peu à peu pour laisser apparaître des lignes de fracture qui pourraient être génératrices d'instabilité politique. Il s'agit de l'éternel clivage entre le centre (la capitale) et la périphérie du pays, entre les responsables arrivés à la faveur du coup d'État et ceux qui étaient déjà en place sous Tandja, ainsi que de la méfiance envers les ex-rebelles qui ont été intégrés au sein de l'État. Se pose aussi la question de la capacité du gouvernement à faire face aux crises humanitaires à répétition qui frappent le Niger, mais également dans quelle mesure il peut offrir des alternatives économiques à la contrebande et aux trafics en tous genres qui minent son autorité dans le nord du pays.

Au niveau externe, si la situation au Mali semble pacifiée pour le moment, le Niger redoute que les terroristes et criminels ne tentent de reconstituer des sanctuaires dans les massifs de l'Aïr, au centre du pays, dans l'Hoggar algérien, voir dans le Tibesti, situé au Tchad mais proche du sud Libyen, qui échappe toujours au contrôle de Tripoli.

Enfin, la force avec laquelle le Nigéria frappe les combattants de la secte Boko Haram pourrait provoquer le déménagement de cette organisation vers les pays proches, notamment le Niger, comme ce fut le cas pour AQMI qui a migré vers le Sahara et le Sahel sous le coup des forces de sécurité algériennes⁸⁹. Parmi ces éléments, les attentats qui ont frappé Agadez et Arlit le 23 mai 2013 présentent des similarités avec l'attaque contre le site gazier d'In Amenas, en Algérie. Ils ne traduisent pas l'installation des terroristes au Niger, mais attestent plutôt de la menace que ce pays représente désormais pour leurs activités.

Quel rôle peut dès lors jouer le Niger dans ce contexte régional troublé ? Apparaissant indéniablement comme une petite puissance, même si le Niger possède la volonté d'agir, les moyens lui font défaut. Pour son développement autant que pour ses capacités de défense, le Niger affiche un haut niveau de dépendance par rapport à ses partenaires internationaux. Ces derniers, devant l'attitude volontaire du gouvernement nigérien pour agir contre l'insécurité dans le Sahel et le Sahara, pourraient avoir intérêt à renforcer leur coopération avec Niamey, y compris en lui fournissant des moyens militaires. L'application de conditionnalités à ces aides pourrait offrir les garanties nécessaires aux bailleurs sur le bon usage de leur aide, mais pourrait aussi permettre au pouvoir en place au Niger de renforcer son caractère démocratique et constituerait un gage de stabilité pour les nouvelles institutions qui ne demandent qu'à perdurer.

Le statut de petite puissance amène aussi le Niger à apporter son soutien à tous les acteurs plus influents qui peuvent l'aider à faire avancer ses objectifs dans la région. Il s'agit d'États comme le Tchad ou la France, mais aussi d'organisations internationales telles que l'Union africaine, la CEDEAO, la CEN-SAD ou encore les Nations unies. Le Niger utilise ces arènes comme des multiplicateurs de puissance, mais cette attitude traduit aussi la nécessité d'une action internationale coordonnée dans cette région où les États faibles n'ont pas les moyens d'agir et où ceux qui le peuvent n'en ont pas forcément la volonté.

89. Mekdour M., *Al Qaïda au Maghreb Islamique : une menace multidimensionnelle*, Note d'Analyse du GRIP, 26 août 2011, grip.org/fr/node/129



Avec le soutien du

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Damien Deltenre est doctorant à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur les ressources naturelles, la dimension géographique des guerres civiles et l'insécurité dans le Sahel et le Sahara.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >